

L'hommage de la République et des témoignages reconnaissants



Les sept candidatures validées par la Cour constitutionnelle



Les sept candidats sont autorisés à briguer la magistrature suprême, lors des scrutins présidentiels prévus les 12 et 15 mars prochains.

➡ (P.2)

Mathias Dzon ne veut pas de l'élection, mais d'une transition consensuelle

L'A.r.d plaide pour la tenue, «en urgence, d'un dialogue politique national inclusif, présenté comme le préalable indispensable à un climat politique apaisé et à l'ouverture d'une transition consensuelle».

 (P.4)

[illegible]



PIERRE DE L'INDUSTRIE CONGOLAISE DEPUIS 23 ANS

EXPLOREZ CE QUE L'INNOVATION AGRO-ALIMENTAIRE A DE MEILLEUR !






06 238 11 84
www.globalinecongo.com
Globaline Congo
PAK IN

**OFFRE
FIT**

INSTALLATION DE LA BOX
5 000[€]
OFFERTE

10 Mb/s
EN ILLIMITÉ

- STREAMING, RÉSEAU SOCIAL, MESSAGES ET APPELS VIDÉO EN ILLIMITÉ.
- RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 5 APPAREILS EN SIMULTANÉ.

ABONNEMENT MOISUEL
15 000[€]

**OFFRE
START**

INSTALLATION DE LA BOX
OFFERTE

50 Mb/s
EN ILLIMITÉ

- STREAMING DE TOUTES VOS VIDÉOS ET AUDIOCHUÈX PRÉFÉRÉS, TÉLÉCHARGEMENT RAPIDE.
- RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 15 APPAREILS EN SIMULTANÉ.

ABONNEMENT MOISUEL
25 000[€]

**OFFRE
PREMIUM**

INSTALLATION DE LA BOX
OFFERTE

200 Mb/s*
EN ILLIMITÉ

- STREAMING ULTRA-HD COMPATIBLE 4K, EXPÉRIENCE OPTIMALE POUR LES JEUX VIDÉO ET LA VISO-CONFÉRENCE.
- RECOMMANDÉE POUR CONNECTER UN NOMBRE ILLIMITÉ D'APPAREILS EN SIMULTANÉ.

ABONNEMENT MOISUEL
45 000[€]

Présidentielle de mars 2026

Les sept candidatures validées par la Cour constitutionnelle

Réunie à son siège à Brazzaville, vendredi 20 février 2026, pour examiner les dossiers de déclaration de candidature à l'élection du Président de la République, tels que transmis par le préfet directeur général des affaires électorales, la Cour constitutionnelle, par la voix de son président, Auguste Iloki, et de ses membres, a délibéré sur cette affaire, en validant tous les dossiers reçus. Ainsi, les sept candidats sont autorisés à briguer la magistrature suprême, lors des scrutins présidentiels prévus les 12 et 15 mars prochains.



Auguste Iloki, président de la Cour constitutionnelle (au milieu) pendant l'audience de délibération des candidatures à l'élection présidentielle.

Les sept candidats ayant soumis leurs dossiers de candidature à la D.g.a.e (Direction générale des affaires électorales) sont en compétition officiellement, après la validation de leurs candidatures par la Cour constitutionnelle. Il s'agit des candidats suivants: Anguios Nanguia-Engambe (Par, Parti pour l'action de la républiquemâ), Mabio Mavougou-Zinga (parti Alliance), Vivien Romain Manangou (indépendant), Uphrem Dave Mafoula (indépendant), Joseph Kignoumbi-Kia-Mbougou (parti La Chaîne), Denis Sassou-Nguesso (Majorité présidentielle) et Melaine Destin Gavet Elengo (parti

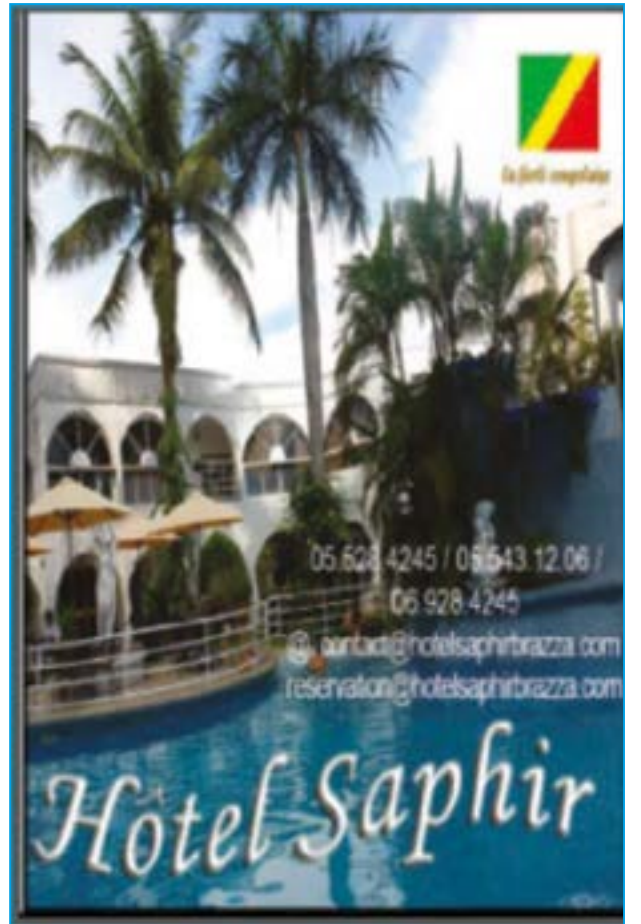
Le Mouvement républicain). La Cour constitutionnelle a précisé que les dossiers examinés ne présentent aucune irrégularité de nature à affecter leur validité, notamment en ce qui concerne les critères d'éligibilité: nationalité congolaise d'origine; jouissance des droits civils et politiques; moralité; expérience professionnelle; âge requis et aptitude physique et mentale attestée par un collège médical assermenté. Conformément à la procédure, la décision fait l'objet d'une notification au préfet directeur général des affaires électorales, aux candidats, au ministre de l'intérieur et de la décentralisation, au président de

la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante) avant d'être publiée au Journal Officiel. La Cour constitutionnelle compte neuf membres (Auguste Iloki, Pierre Passi, Jacques Bombete, Marc Massamba-Ndilou, Nadia Josiane Laure Macosso, Essamy Ngatsé, Placide Moudoudou, Albert Mbon et Virginie Shéryl Nicole Ndessabéka), sept ont signé la décision portant publication de la liste définitive des candidats, en plus du secrétaire général adjoint.

C'est une étape-clé dans le processus électoral. Quand une candidature est recalée,

cela suscite souvent des réactions politiques. A cette élection, toutes les candidatures sont validées, ce qui permet de faire avancer le processus normalement. Maintenant, on n'attend plus que l'étape de la campagne électorale, à partir du 28 février, pour voir les sept candidats sillonner le pays dans tous les sens, afin de convaincre les électeurs à voter pour eux. Les prochains jours seront donc déterminants: débats d'idées; meetings; affichage et mobilisation électorale rythmeront cette période très animée.

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU



L'HORIZON AFRICAIN
Où trouver le Journal
L'Horizon Africain en format PDF?

Notre rédaction se fait le devoir d'envoyer, à chaque parution, le Journal L'Horizon Africain, en format PDF, à quelques lecteurs. Si le Journal ne vous est pas parvenu, ne vous en faites pas. Vous pouvez toujours le télécharger, gratuitement, en format PDF, sur le site Internet lhorizonafricain.com, dans la Rubrique «Journaux PDF». Profitez-en pour vous abonner à la «News Letter», en mettant simplement votre adresse e-mail, pour ne pas manquer les articles de L'Horizon Africain publiés sur le site Internet.

Bonne lecture !

SALON DE COIFFURE ET LOUNGE BAR

L'établissement Barb'hair2D au centre-ville de Brazzaville

Le cœur du centre-ville de Brazzaville accueille un nouveau commerce de proximité: l'établissement Barb'hair2D, composé d'un salon de coiffure moderne et d'un lounge bar. Ce complexe commercial, entièrement rénové, est un écrin de douceur, situé au n°2 de la Rue Jules Ferry, en face de la Primature, à côté du Leust. A cheval sur deux niveaux, l'établissement propose:

- au premier étage: un salon de coiffure à quatre rings; un barber-shop vendant des produits de beauté hommes et femmes (parfums originaux de grande marque, laits de toilette, pommades à cheveux, déodorants, cravates, chaussettes et autres accessoires de mode);
- au rez-de-chaussée: un lounge bar à snacking salé et sucré, sandwich, omelette, burger, pizza, cocktails, boisson sucrée et alcoolisée, locale et importée.

L'inauguration de l'enseigne a eu lieu le samedi 21 février 2026, dans une ambiance festive, en présence de personnalités du showbiz et de la presse telles que Lionel Bas, manager-président du clan nuit-à-nuit, Eric Nzia, le prince de la ville, le journaliste culturel Hugues Vogel et les musiciens Douze mémoires, Lionel Obama et Ringo Song.

À tout moment, venez-vous restaurer, au calme, dans un cadre agréable et récréatif !



Sur la terrasse de Barb'hair2D au centre-ville de Brazzaville, le jour de l'inauguration

DU NOUVEAU À BRAZZA !

BARB'HAIR2D
— & LOUNGE BAR —
Chic & Class

Salon de coiffure & Lounge Bar
Au cœur du centre-ville de Brazzaville

SALON DE COIFFURE 9h - 22h	LOUNGE BAR 11h à l'aube
--	---------------------------------------

Adresse - contact

2, rue Jules Ferry
Centre-ville, Brazzaville
Face primature, à côté du night club "Le Leust"

Tel : 00242 069733102
barbhair2d@gmail.com

Après le décès de Firmin Ayessa

L'hommage de la République et des témoignages reconnaissants

Décédé le mardi 17 février 2026, à Istanbul, en Turquie, des suites de complications cardiaques, à l'âge de 74 ans, le ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, ancien Vice-Premier ministre dans le deuxième gouvernement Mouamba (2017-2021), a été inhumé dans son village natal, Ondza, à neuf kilomètre de Makoua-centre, dans le Département de la Cuvette, en présence du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, des membres du gouvernement et de nombreuses personnalités.

A Brazzaville, où sa dépouille était arrivée le samedi 21 février, un hommage officiel et solennel lui a été rendu, lors d'une grande cérémonie dans la salle des congrès du Palais des congrès, sous le très haut patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, après deux jours de veillée mortuaire. Il a été inhumé le lendemain, mardi 24 février, dans son village natal, Ondza, à neuf kilomètre de la communauté urbaine de Makoua, où ses funérailles ont mêlé rites traditionnels akwa et danses de deuil, dans une ferveur populaire digne de l'hommage à un grand chef coutumier. A l'occasion des funérailles du ministre d'Etat Firmin Ayessa, le Président Denis Sassou-Nguesso dont il était l'un des très proches collaborateurs, a décrété un deuil national durant la journée du lundi 23 février. A cette occasion, «les drapeaux étaient mis en berne et toutes les manifestations publiques non autorisées étaient interdites sur toute l'étendue du territoire national». Mais, la journée n'était pas chômée. Journaliste de formation ayant évolué à Radio-Congo où il a



La dépouille du ministre d'Etat Ayessa, lors de la veillée au Palais des congrès à Brazzaville

exercé les fonctions de directeur des programmes (1977-1982), affecté ensuite comme conseiller en communication à l'Ambassade du Congo en France (1980-1984), Firmin Ayessa fut directeur de cabinet de Christian Gilbert Bembé, ministre de l'information, avant d'être bombardé directeur général de la R.t.c (Radio et Télé-Congo) (1985-1989), puis directeur général de l'A.c.i (Agence congolaise d'information) (1989-1991). Pour ce qui est de son militantisme politique, il était devenu une grande figure du P.c.t (Parti congolais du travail) jusqu'à siéger au Bureau politique. Il a surtout été un très proche fidèle du Président

Denis Sassou-Nguesso, à partir des années 90. C'est ainsi qu'après la guerre de juin-octobre 1997, ce dernier, revenu au pouvoir, l'appelle au gouvernement et lui confie l'organisation du Forum national pour la paix, la réconciliation, l'unité, la démocratie et la reconstruction du Congo, tenu en janvier 1998. Puis, s'est enchaînée une carrière de responsabilités au niveau du cabinet présidentiel et dans le gouvernement où il a été Vice-Premier ministre, avant de devenir ministre d'Etat, dans le gouvernement Collinet Makosso. Depuis 2002, il a toujours été élu député à Makoua. Ancien séminariste de Saint-

Pie X de Makoua, Firmin Ayessa était aussi un grand chrétien catholique, bienfaiteur des évêques, des prêtres et de nombreux chrétiens. Tout le monde a en mémoire le sourire qui illuminait toujours son visage, à chaque rencontre avec quelqu'un qu'il connaissait. Ses obsèques, à Brazzaville comme à Makoua, ont pris l'allure d'un grand événement populaire, témoignant ainsi de sa notoriété en tant qu'acteur politique et chrétien engagé. De nombreux témoignages et évocations ont mis en exergue la grandeur et la personnalité qui caractérisaient l'homme d'Etat. Pour Pierre Moussa, secrétaire général du P.c.t, sa disparition est un véritable coup de massue pour le parti qui perd, là, l'un de ses cadres les plus brillants. «On est dévasté. C'est le seul mot, je n'en dirais pas plus», a-t-il lâché, lors de l'arrivée de la dépouille du ministre d'Etat Firmin Ayessa, à l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville. Thierry Mougalla a salué sa mémoire, en évoquant sa contribution à la vie nationale. «En tout cas, Firmin Ayessa était, pour le Président de la République, un homme d'expérience, modéré, tempéré, quelqu'un qui, à chaque fois qu'il y avait des grandes décisions à prendre, chaque fois qu'il y avait des orientations du Président de la République à mettre en œuvre, il était à la tâche», a-t-il confié.

Hervé EKIRONO

Editorial

C'est dans sa nature que de surprendre,

En choisissant la démocratie, nous avons reconnu que le pouvoir émane du peuple qui l'exerce par le biais de ses représentants choisis sur la base d'élections libres, transparentes, justes et équitables. Voilà que ce moment arrive chez nous avec l'élection présidentielle de mars 2026 par laquelle les Congolais vont choisir celui d'entre eux qui va présider aux destinées de leur pays pendant les cinq ans à venir. Sept compatriotes ont décidé de briguer nos suffrages. Il est dit qu'en démocratie, chaque voix compte. Faut-il encore que chaque citoyen électeur en soit conscient. Il apparaît que nombre de compatriotes sont dans la désignation, pensant que leur voix ne changera rien. Ils disent que tout est joué d'avance, que les dés sont pipés et que la véritable leçon à infliger à nos dirigeants, c'est de ne pas accomplir son devoir civique. Il est clair que notre système électoral a besoin de beaucoup d'améliorations. Le dialogue national a eu lieu. Il a servi beaucoup plus à faire le point du processus électoral qu'à l'améliorer, surtout qu'il s'est tenu à quelques encablures du vote. A chaque scrutin, les mêmes questions resurgissent et on les renvoie à demain. En plein 21ème siècle où le numérique a pris le dessus, l'introduction de la biométrie dans notre système électoral semble relever du mythe de Sisyphe, quelque chose d'irréalisable et même d'absurde. A chaque élection, on la remet à demain. Cela tient beaucoup plus au manque de volonté politique qu'aux moyens. Ayant choisi la démocratie comme mode de gouvernance et d'organisation de l'Etat, l'amélioration du système électoral est inévitable, car ce que l'homme fait est perfectible, même à travers les générations. C'est l'espoir qu'il faut garder. Sept candidats se sont lancés dans la course à la magistrature suprême, dans une configuration politique qui donne six opposants contre le sortant. Vue du côté de l'opposition, si elle souhaite réellement l'alternance, la stratégie n'est pas concluante en soi. En plus, les six opposants faisant, chacun, cavalier seul, n'ont pas, individuellement, le poids politique de nature à inquiéter leur adversaire. Dans ces conditions, le souverain primaire peut-il réserver une grande surprise à la Nation? Chaque élection, même contrôlée, peut surprendre; c'est dans sa nature. Mais, il y a peu de chance, dans notre contexte, qu'une telle surprise se réalise. Le sortant, quoiqu'il en soit, a encore beaucoup d'atouts à faire valoir, en dépit de sa longévité au pouvoir. Alors, comme la démocratie a besoin de respiration et non d'immobilisme, il faut souhaiter que l'élu de demain apporte du renouveau dans la gouvernance du pays. Le peuple est las de voir le pays traîner les mêmes maux, alors qu'on peut mieux faire, même avec les acteurs. C'est juste une question de volonté politique, face aux intérêts partisans.

L'HORIZON AFRICAIN

Tribune

Dépasser le P.i.b, cultiver le B.i.b: repenser le vrai développement de l'Afrique

Et si le véritable progrès ne se mesurait pas en milliards de dollars, d'euros ou de francs Cfa, mais en santé, en éducation et en sourires? L'expérience européenne montre qu'une croissance économique élevée ne garantit pas le bonheur. Les pays africains, notamment le Congo-Brazzaville, doivent tirer les leçons de cette réalité et repenser leur modèle de développement.

Pourquoi le P.i.b est-il devenu un indicateur insuffisant? La croissance économique, mesurée par le Produit intérieur brut (P.i.b), n'assure pas automatiquement une amélioration des conditions de vie. Dans de nombreux pays africains riches en ressources naturelles, comme le Congo-Brazzaville, les indicateurs macroéconomiques progressent, tandis que les populations restent confrontées à la pauvreté,

aux difficultés d'accès aux soins, à l'éducation et aux infrastructures essentielles. Le P.i.b révèle la richesse d'un pays, mais pas nécessairement celle de ses habitants.

Pourquoi le Bonheur intérieur brut (Bonheur intérieur brut) est-il une alternative crédible? Le Bonheur intérieur brut (B.i.b) propose une vision ambitieuse et profondément humaine du développement. Inspiré du modèle bhouta-



Par Charles Abel Kombo

nais du Bonheur national brut (B.n.b), tout en appelant à une adaptation africaine, il évalue la santé, l'éducation, l'environnement, la cohésion sociale et le bien-être psychologique. Il replace l'humain au cœur des politiques

publiques et transforme le développement en un progrès réellement vécu.

Pourquoi le choix du B.i.b est-il stratégique pour l'Afrique? Le B.i.b tire les leçons des limites des modèles occi-

dentaux: un P.i.b élevé ne répète pas toujours avec une vie meilleure. En adoptant cet indicateur, les priorités changent: investir dans la santé, l'éducation, les infrastructures durables et la justice sociale, plutôt que de se limiter à l'exploitation des ressources naturelles. On passe ainsi d'une croissance abstraite à une croissance qui profite réellement aux populations.

Et si le B.i.b était un impératif pour aujourd'hui?

L'enjeu est clair et urgent: dépasser l'illusion du P.i.b, pour adopter une boussole de développement humaine et durable. L'Afrique ne doit pas

répéter les erreurs de l'Occident. Le Bonheur intérieur brut n'est pas une utopie: c'est une voie pragmatique vers un développement inclusif, équitable et durable. Somme toute, le véritable succès du Congo-Brazzaville et de l'Afrique sera atteint lorsque le développement signifiera santé, éducation, dignité et épanouissement pour tous, et non plus seulement croissance économique. Le B.i.b en est la clé.

Charles Abel KOMBO
Economiste et observateur des politiques publiques

Election présidentielle

Anguios Nganguia-Engambé, le candidat qui va battre campagne en jet privé

Ce n'est pas une première pour lui, puisqu'en 2009, il l'avait fait. Et pour sa participation au dialogue national de Djambala, tenu du 16 au 19 février 2026, Anguios Nganguia-Engambé était en jet privé pour s'y rendre. Histoire de témoigner de son attachement à la modernité, en mettant le temps à profit, et surtout à son autonomie. L'un des postes budgétaires importants de sa campagne électorale, c'est justement sa mobilité en jet privé.



Anguios en jet privé

Tout est en train d'être mis en œuvre, pour une gestion rationnelle de la campagne électorale: la composition des équipes de campagne électorale dans tous les départements, sous le thème: «l'évolution des idées neuves, ludiques et immersives»; le planning des descentes électorales pendant la campagne est en train d'être parachevé; le projet de société du candidat sera dévoilé et le budget de campagne adopté.

Anguios Nganguia-Engambé appelle ainsi les jeunes en général et ceux des Districts de la Nkényi-Alima en particulier, à être le moteur de son combat politique pour l'avenir de la République du Congo: jeunesse d'Ollombo; jeunesse d'Abala; jeunesse de Gamboma! Il faut sortir du long sommeil où l'on nous a embobinés, pour affirmer notre savoir-faire au sein de la République. En tant que futur Président de la République du Congo,

Anguios Nganguia-Engambé, votre frère, s'est fait le candidat de l'émergence du peuple souverain, pour une gouvernance partagée. Le futur Président de la République sera là pour garantir l'avenir de toutes les générations du

Congo, particulièrement des jeunes. Plus rien ne sera plus comme avant dans notre pays où les souffrances des populations ont atteint des niveaux indescriptibles. Avec le candidat en jet privé, le temps, c'est de l'argent!

A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie)

Mathias Dzon ne veut pas de l'élection, mais d'une transition consensuelle

Les 22 et 24 février 2026, l'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie), une plateforme de l'opposition dirigée par l'ancien ministre Mathias Dzon, a tenu à son siège situé à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, un symposium pour dresser le «véritable bilan des 42 ans de gestion opaque de l'État et du P.c.t». Cette rencontre, qui a regroupé les dirigeants des partis membres de l'A.r.d et leurs cadres, a également permis de réfléchir aux solutions permettant à la République du Congo de «sortir de sa crise profonde». Parmi les principales recommandations faites, l'A.r.d plaide pour la tenue, «en urgence, d'un dialogue politique national inclusif, présenté comme le préalable indispensable à un climat politique apaisé et à l'ouverture d'une transition consensuelle». Pour l'A.r.d, l'élection présidentielle de mars prochain n'est rien d'autre qu'un «coup d'Etat électoral».

À quelques semaines de l'élection présidentielle de mars 2026, l'A.r.d dresse un constat sévère de la gestion du pays au cours des quatre dernières décennies. Une des plateformes de l'opposition, elle dénonce une «République fragilisée par les clivages identitaires, le clientélisme au sommet de l'État et l'effritement de l'unité nationale». Les dirigeants de cette plateforme accusent les autorités nationales de «détourner la paix et le vivre-ensemble à des fins partisans, tout en recourant à la force, pour intimider citoyens et opposition». S'y ajoutent, selon la plateforme, «le pillage systématique des ressources publiques, l'enrichissement illicite de certains responsables et la mauvaise gestion des finances de l'État, entraînant pauvreté persistante, le désespoir de la jeunesse et la prédation des biens publics». L'A.r.d pointe également une gouvernance «concentrée entre les mains d'un cercle



Mathias Dzon, président de l'A.r.d.

restreint, au détriment d'une perception de l'État comme patrimoine commun de tous les Congolais». Le parti indigne la hausse du coût de la vie, l'augmentation des prix alimentaires et la forte dépendance du pays aux importations alimentaires, malgré les vastes ressources naturelles dont il dispose, pour développer son agriculture. «Il est essentiel que l'opposition au-

thentique se rassemble, pour renforcer sa voix et permettre au peuple congolais de participer activement. Seul un peuple uni et conscient peut transformer nos propositions en actions concrètes», a déclaré Mathias Dzon. Pour mettre fin à ce qu'elle qualifie de «descente aux enfers du Congo», l'A.r.d estime qu'il est urgent d'engager un ensemble de réformes

structurelles. Elle plaide pour l'organisation d'un «dialogue politique national réellement inclusif, susceptible d'aboutir à l'ouverture d'une transition consensuelle et apaisée, limitée à deux ans au maximum. Cette période serait conduite par un gouvernement de transition resserré à vingt-sept membres».

L'A.r.d préconise également l'assainissement des finances publiques, la réforme en profondeur du système électoral, afin de renforcer sa crédibilité ainsi que la mise en place d'institutions dédiées à l'intégrité publique, chargées de lutter contre la corruption et les discriminations, tout en garantissant une plus grande transparence financière. Enfin, l'A.r.d propose la création ou le renforcement de corps spécialisés au sein des forces de sécurité, notamment dans les domaines scientifique, économique et financier, douanier, cybercriminel, antiterroriste, de lutte contre les stupéfiants et de protection de l'environnement. Notons que c'est dans une ambiance électrique que la lecture du rapport sur le «bilan des 42 ans de gestion opaque de l'État et du P.c.t» a été faite par Elo Dacy, allant jusqu'à dénoncer l'appartenance ethnique des hauts cadres dirigeant les administrations et structures de l'État.

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU

PROPOS D'éTAPE

Le quatuor ou l'entre-soi

Ils étaient donc quatre. Un quatuor qui a fortement décidé du sort des millions d'éphémères. Un groupe de quatre voix qui montre la voie. Du moins, espère-t-il; un groupe de quatre personnes inséparables. Il en est ainsi de la gestion du pouvoir, particulièrement au midi; des groupes d'influence qui se forment et se déforment, au gré des circonstances, parfois au gré des billets de banque ou de portefeuille politique. Après tout, tout homme a un prix; il suffit de le connaître. Et il arrive qu'à l'occasion d'un forum politique, l'un des membres soit désavoué par les autres. Et du fait de la nature, parfois, il ne reste qu'un duo. Parce qu'il faut faire attention aux mots.

Il se trouve qu'à l'origine, le quatuor était un «groupe de musiciens qui ne se considéraient pas comme un ensemble permanent et n'existaient qu'en tant que groupe d'exécution, le temps de jouer l'œuvre». Même en politique, il y a de ces retrouvailles circonstancielles.

En musique, classique ou populaire, un quatuor est formé de quatre instruments ou voix différentes. Pour la musique classique, c'est souvent deux violons, un alto et un violoncelle. Pour un quatuor vocal, c'est un soprano, un alto, un ténor et une voix basse. C'est cette conjonction d'éléments épars qui crée l'harmonie. Il devrait en être ainsi pour tous les prétendants au commandement des éphémères, unir ce qui est épars. Parce que lorsqu'un quatuor n'a pas cette diversité d'instruments ou de voix, c'est-à-dire lorsqu'un groupe politique, aussi petit soit-il, est géographiquement homogène, il court le risque du repli identitaire et peut, par conséquent, créer de la méfiance. La gestion de la diversité est la clé de voûte de la cohésion nationale; l'entre-soi en est la fermeture.

Prométhée

Comme en lutrin

L'orgueil précède la chute, mais l'humilité précède la gloire!

On peut sembler calme, doux et posé, mais parfois, on porte en soi un compagnon dangereux: l'orgueil. L'orgueil est symboliquement appelé l'esprit de Moab. L'apparence extérieure peut tromper, mais Dieu voit le cœur. «L'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais l'Éternel regarde au cœur» (1 Samuel 16:7). L'orgueil ne se montre pas toujours clairement et prend plusieurs formes. L'orgueil spirituel se manifeste par «Je sais déjà» ou «Personne ne peut m'enseigner».

«Si quelqu'un croit savoir quelque chose, il n'a pas encore connu comme il faut connaître» (1 Corinthiens 8:2). «L'orgueil précède la chute» (Proverbes 16:18). Marcher dans les voies de Dieu implique parfois de laisser le familier derrière soi. «Rejetons tout fardeau, et le péché qui nous enveloppe si facilement, et courons avec persévérance dans la carrière qui nous est ouverte» (Hébreux 12:1). Faire de la place, c'est accepter un dépouillement nécessaire et reconnaître que tout ce qui nous entoure n'est pas destiné à nous accompagner dans la prochaine saison. Jésus enseigne: «Tout serment qui porte du fruit, il l'émondé, afin qu'il porte encore plus de fruit» (Jean 15:2). L'émondage est inconfortable, mais fécond, car il prépare à la nouveauté de Dieu. Dietrich Bonhoeffer disait: «Lorsque Christ appelle un homme, Il l'invite à venir et à mourir». À l'aube d'une nouvelle saison, la question n'est pas seulement: que veux-tu recevoir? Mais: qu'es-tu prêt à laisser partir? «Heureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des méchants... Mais qui trouve son plaisir dans la loi de l'Éternel» (Psaumes 1:1-3). Faire de la place, c'est choisir la vie et préparer un terrain fertile pour que Dieu y fasse germer ce qu'il a prévu. L'orgueil peut aussi se manifester par une fausse sécurité, en plaçant sa confiance dans l'argent, le statut ou les relations au lieu de Dieu. «Malheur à ceux qui se confient dans l'homme» (Jérémie 17:5). Refuser le processus spirituel empêche la transformation et la vraie bénédiction.

Dr Annick IMBOU

Présidentielle 2026

Les instructions du C.s.l.c aux médias, pour couvrir la campagne électorale

Médard Milandou-Nsonga, président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) avait convié les responsables et professionnels des médias à une rencontre, mardi 24 février 2026, l'Hôtel Saint François de Paul à Brazzaville, pour leur faire savoir les directives arrêtées par le collège des membres, pour la couverture médiatique de l'élection présidentielle de mars prochain. Si les responsables des médias privés étaient là nombreux, ceux du secteur public ont brillé par leur absence. Le président du C.s.l.c, assisté des membres de son bureau et des hauts-conseillers, a présenté les directives adressées par son institution aux médias, pour la couverture de la campagne électorale relative à l'élection présidentielle.

Selon Médard Milandou-Nsonga, les directives édictées aux médias concernant la couverture de la campagne électorale ont été discutées et adoptées en collège des membres. Elles sont suivies de délibérations qu'il a promis mettre à la disposition des médias. Dans les dispositions générales, il est rappelé que le C.s.l.c, «autorité administrative et indépendante chargée de réguler l'exercice de la liberté de l'information et de la communication, constitue l'un des piliers essentiels de la démocratie congolaise».

Ainsi, pendant la campagne électorale, «les médias sont tenus d'informer le public de manière complète, honnête et responsable sur le processus électoral, notamment sur les forces en présence, les enjeux du scrutin, l'organisation et les modalités du vote. Les médias doivent diffuser des émissions ou publier des articles à caractère éducatif ou civique destinés à éclairer les électeurs sur les conditions et



Médard Milandou-Nsonga, président du C.s.l.c.

modalités du vote, l'inscription et la vérification sur les listes électorales, le caractère secret du vote, l'importance de la participation citoyenne». Devant un parterre de directeurs de publication, rédacteurs en chef et reporters, le président du conseil a insisté sur le rôle central de la presse dans la consolidation d'un climat apaisé en période électorale. Les échanges ont porté sur les enjeux éthiques liés à

la couverture de la campagne et à la diffusion des messages politiques. Les participants ont également été invités à privilégier la vérification des faits et l'équilibre dans le traitement de l'information électorale. Dans son discours, le président Milandou-Nsonga a insisté sur la responsabilité des médias dans la diffusion des messages politiques à l'approche de l'élection prési-

dentielle. «Tout ce que disent les hommes politiques parvient à la population à travers les médias. Si ces propos sont relayés sans respect des normes, ils peuvent provoquer de la violence», a-t-il averti, appelant les journalistes à ne pas servir de relais à des discours de haine ou à des injures visant des candidats. Il a, également, souligné l'importance de l'auto-censure dans la pratique journalistique. «Un journaliste doit se demander s'il doit diffuser un message, quels en seront les avantages, les inconvénients et les conséquences», a-t-il déclaré.

Le C.s.l.c a, par ailleurs, remis aux participants des directives relatives à la couverture de l'élection présidentielle. Selon son président, ces orientations visent à «rappeler les obligations, devoirs et interdictions applicables aux professionnels de l'information et aux entreprises de presse, afin de garantir un processus électoral apaisé». Il a précisé qu'une liste des médias retenus pour la couverture de l'élection présidentielle a été établie par son institution. Ce qui a suscité quelques inquiétudes sur les critères de choix de ces médias. Enfin, aucun mot n'a été dit sur le soutien financier dont les médias peuvent bénéficier pour bien assurer leur travail.

Roland KOULOUNGOU

Centre d'insertion et de réinsertion sociales d'Aubeville

Formation des agents pour préparer l'ouverture du centre

Le Centre d'insertion et de réinsertion sociales d'Aubeville, situé dans le Département de la Bouenza, ouvrira ses portes sous peu, à la jeunesse congolaise. Dans ce cadre, plusieurs actions sont entreprises par le gouvernement et ses partenaires des Nations unies, comme la formation des agents de ce centre qui s'est déroulée du 23 au 25 février 2026 à Brazzaville, afin de préparer l'ouverture de ce centre.



Hugues Ngouéondélé, vers l'ouverture du Centre d'insertion et de réinsertion sociales d'Aubeville.

Ouverte par Hugues Ngouéondélé, ministre de la jeunesse, des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, en présence des chefs d'agences du système des Nations unies, avec à la tête, son coordonnateur-résident, Abdourahame Diallo, la formation des agents du Centre d'insertion et de réinsertion sociales d'Aubeville a duré trois jours et a été assurée par des experts locaux et ceux venus des Iles Maurice. Elle a permis revoir les curricula du centre, d'aligner les compréhensions des agents et de préparer son ouverture.

Dans son mot de circonstance, la représentante du Pnud, Mme Adama-Dian Barry a souhaité que les échanges soient fructueux et bénéfiques pour un fonctionnement optimal du centre. Pour elle, ce centre représente un «véritable modèle d'engagement en faveur de la jeunesse et de son avenir». «C'est un accomplissement majeur qui aura un impact durable sur la vie de nombreux jeunes, en leur offrant des opportunités d'autonomisation», a-t-elle souligné, réitérant l'engagement du Système des Nations unies à faire en sorte que ce centre devienne «un véritable modèle de réinsertion et un tremplin pour de nouveaux horizons de prospérité pour la jeunesse». Elle a rappelé qu'un plan d'actions des Nations unies a été élaboré, en vue d'harmoniser leurs approches et de fédérer les appuis pour l'ouverture du centre d'Aubeville.

Trois axes sous-tendent ce plan: l'opérationnalisation d'un service de prise en charge holistique; l'appui à la consolidation d'un programme pérenne, doté d'un organigramme et d'un budget national régulier et la disponibilité des dispositions pratiques, stratégiques, administratives et réglementaires pour un accompagnement efficace des jeunes à leur sortie du centre. Ouvrant la formation, le ministre Ngouéondélé a laissé entendre que cette rencontre marque une étape décisive dans l'opérationnalisation de ce centre. «Cette formation revêt un caractère particulier, car elle s'articulera autour de la qualité du dispositif à mettre en place, pour la prise en charge des jeunes en conflit avec la loi. En formant les formateurs, nous garantissons l'harmonisation des méthodes, la rigueur des procédures ainsi que la cohérence de nos interventions», a précisé le ministre de la jeunesse. Rappelons que ce centre a pour vocation de soutenir les jeunes dans l'apprentissage de la citoyenneté et leur insertion professionnelle.

Urbain NZABANI

Election présidentielle

Jean Jim Ebina du P.c.2.e apporte son soutien au candidat Denis Sassou-Nguesso

Le suspense n'aura duré que quelques jours et pour beaucoup d'observateurs, le choix ne faisait pas en réalité de doute. Le P.c.2.e (Parti congolais écologiste et d'éthique), le parti fondé et dirigé par Jean Jim Ebina et qui situé à l'opposition modérée, a rendu publique, mardi 24 février 2026, la résolution définissant sa position officielle à l'élection présidentielle de mars 2026. Il a décidé d'apporter «son soutien circonstanciel et responsable à la candidature de Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso».

Le parti de Jean Jim Ebina explique le soutien apporté à la candidature du Président de la République sortant, Denis Sassou-Nguesso, pour la place de choix qu'il accorde aux questions liées à l'environnement dans sa politique de développement national. «Parmi les candidats validés par la Cour constitutionnelle, le Président sortant, Denis Sassou-Nguesso, s'est distingué, sur le plan national et international, par son engagement en faveur de la protection des écosystèmes

forestiers et de la lutte contre les changements climatiques, notamment en sa qualité d'initiateur du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et de Président de la Commission climat du Bassin du Congo», explique le P.c.2.e dans sa résolution.

«Ce soutien est motivé par la volonté de garantir la continuité des engagements écologiques, la consolidation de la stabilité nationale et la poursuite des initiatives climatiques stratégiques en faveur du Bassin du Congo et



Candidat de la majorité, Denis Sassou-Nguesso reçoit le soutien des écologistes congolais.

des bassins tropicaux mondiaux», explique le parti écologiste qui s'est abstenu, pour ce scrutin présidentiel, de présenter de candidat, «pour des raisons stratégiques et organisationnelles». Rappelons que Jean Jim Ebina était candidat à l'élection présidentielle de juillet 2009.

Au-delà du soutien apporté au candidat de la majorité, «le P.c.2.e réaffirme son

autonomie politique et son attachement aux principes d'éthique, de gouvernance responsable et de développement durable. Il demeure vigilant quant à la mise en œuvre effective des engagements environnementaux pris au bénéfice des générations présentes et futures».

Urbain NZABANI

Joachim Mbanza, ancien haut-conseiller

«Philippe Mvouo avait une grande maîtrise de son rôle de régulateur des médias»

Ancien ministre et ancien président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de la communication), Philippe Mvouo est décédé à l'aube du mercredi 18 février 2026, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) d'Orléans, une ville provinciale, en France, des suites d'une longue maladie liée à la leucémie. Dans l'interview ci-après, Joachim Mbanza, ancien haut-conseiller (membre du C.s.l.c), journaliste, ancien directeur de publication de La Semaine Africaine et co-fondateur du journal L'Horizon Africain, témoigne de l'acteur politique qu'il a connu et de l'homme avec qui il a travaillé au sein du C.s.l.c. Il affirme que «Philippe Mvouo avait une grande maîtrise de son rôle de régulateur des médias». Interview!

*** Monsieur le haut-conseiller, dites-nous comment vous avez connu Monsieur Philippe Mvouo avec qui vous avez eu des relations très proches?**

** D'abord, merci pour l'opportunité que vous me donnez de faire un témoignage sur cette grande figure de la classe politique congolaise et sur l'ainé sous la direction de qui j'ai travaillé au sein du Conseil supérieur de la liberté de communication. En tant que journaliste, j'ai connu Philippe Mvouo sur la scène politique comme tous les acteurs qui s'y illustrent.

Il était d'abord ministre des mines, de l'énergie et de l'hydraulique dans le gouvernement formé en août 2002. J'étais directeur de publication de La Semaine Africaine et en tant que tel, il fallait être à la pointe de l'actualité. J'ai donc suivi les activités de ce ministre comme celles des autres ministres. La question des délestages de l'électricité l'avait projeté de manière critique au-devant de l'actualité nationale. En 2005, il avait changé de portefeuille pour devenir ministre des postes et télécommunications, chargé des nouvelles

technologies. C'est quand il est nommé, pour la première fois, président du C.s.l.c, en juin 2012, que j'ai commencé à avoir les occasions de le rencontrer. Il appréciait beaucoup le travail qu'on faisait à La Semaine Africaine dont il était un grand lecteur et, plus tard, je découvrais que c'est un ancien élève du Lycée Marcellin Champagnat de Makoua, chrétien engagé, ce qui va favoriser notre rapprochement. Etant à la tête de l'Association des éditeurs de presse du Congo, l'A.e.p.c, nous avons eu des séances



Philippe Mvouo en visite au siège du journal La Semaine Africaine en 2016, accueilli par Joachim Mbanza, alors directeur de publication.

de travail avec lui. En 2018, alors qu'il était à son deuxième mandat à la tête du C.s.l.c, il nous avait associé à la préparation des assises de la presse congolaise. Puis, en décembre 2019, je l'ai rejoint au conseil, quand j'y ai été nommé.

*** C'est à cette étape que vos relations se sont vrai-**

ment rapprochées et que vous l'avez bien connu? Quel souvenir gardez-vous de lui?

** Exactement, c'est quand je suis arrivé au conseil que nos relations se sont rapprochées. Il m'avait confié la présidence de la Commission administrative et juridique chargée de la déontologie et de l'éthique, qui est un peu une commission stratégique au niveau de l'institution, puisque c'est en quelque sorte le tribunal des pairs, qui convoque les journalistes pour les entendre sur les éventuelles fautes professionnelles ou délits de presse qu'on leur reproche. Cette commission adresse son rapport au bureau du conseil qui l'examine et le soumet au collège des membres, pour le vote de la sanction à prendre contre le journaliste ou le média concerné.

Ce travail de la commission où j'étais avec notre collègue, Asie Dominique de Marseille comme rapporteur, m'a permis d'être proche du président du conseil. Et donc, il m'a parfois demandé de l'accompagner dans un commissariat de police, à la C.i.d (Centrale d'intelligence et de documentation) ou à la gendarmerie, négocier la libération d'un journaliste arrêté dans l'exercice de son métier. Soit dit en passant que les délits de presse au Congo ne sont plus punis de la peine d'emprisonnement des journalistes, sauf dans le cas de récidive dans l'offense au Chef de l'Etat. Les journalistes coupables de diffamation et autres délits de presse sont punis de peines de suspension de l'exercice du métier, de suspension de leurs médias, de peines pécuniaires ou amendes ou on les oblige à publier des droits de réponse ou de rectification.

Les gens ne le sachant pas, demandent parfois à la police ou à la gendarmerie d'arrêter un journaliste présumé coupable de diffamation. Voilà pourquoi on allait dans les commissariats de police ou postes de gendarmerie les chercher.

Durant ses deux premiers mandats à la tête du conseil, on l'a beaucoup critiqué, parce qu'on trouvait qu'il sanctionnait beaucoup les médias. Quand nous sommes arrivés au conseil, nous avons apporté la dimension pédagogique, c'est-à-dire on parlait avec les responsables des médias pour attirer leur attention sur les éventuelles dérives, ceux qui étaient sanctionnés étaient confiés aux associations professionnelles pour les accompagner, afin d'éviter de retomber dans la sanction.

Ce qui m'a fasciné en lui, c'est sa grande maîtrise des questions de la presse, alors qu'il n'était pas journaliste de profession. C'est un enseignant de carrière, professeur certifié des lycées en philosophie, un homme qui aimait la littérature, qui avait un grand goût de la lecture et du talent littéraire. Au fil des années d'exercice de sa fonction de régulateur des médias et entouré de bons professionnels du métier, au niveau de son cabinet et au sein de l'institution, il avait fini par avoir la maîtrise des questions de la presse. Il n'avait aucun complexe à débattre avec les journalistes. Il prodiguait des conseils aux journalistes et même au-delà, leur faisait des remarques pertinentes sur la façon d'exercer leur métier. Il avait vraiment une grande maîtrise de son rôle de régulateur des médias. Tous ceux des journalistes qui ont participé aux assises de la presse congolaise, organisées de concert avec le gouvernement du 25 au 28 octobre 2018, ne vont pas me contredire. Vous connaissez la campagne «Être citoyen en ligne» réalisée du 20 au 24 mai 2024, pour conscientiser les citoyens à faire un bon usage des réseaux sociaux. Philippe Mvouo était bien apprécié au niveau africain, pour son expérience et sa maîtrise des questions de régulation de la communication.

Avec sa disparition, le Congo perd un grand responsable politique attaché aux valeurs humanistes et un grand commis de l'Etat. Je tire mon chapeau à l'œuvre qu'il a réalisée, notamment les réformes dans notre domaine, qu'il faut du reste poursuivre, pour continuer à développer le secteur de la communication dans notre pays.

Propos recueillis par Hervé EKIRONO

Témoignage

Georgine Lutayi-Kanza, grande militante de la cause de la femme africaine en RD Congo

Le 20 février 2026, la grande militante Georgine Lutayi-Kanza de la RD Congo nous a quittés, à Bruxelles (Belgique). Décidément, le mois de février est détestable pour nous. Rien qu'au cours de ce mois, j'ai appris, le cœur serré, la disparition des personnalités féminines très chères: Mme Martine Ikaka, membre du Bureau politique du P.c.t, et Emilie Manima, ancienne ministre et doyenne des femmes congolaises dans les responsabilités d'Etat. Il y a aussi la disparition du ministre d'Etat Firmin Ayessa, ancien Vice-Premier ministre, et des anciens ministres Saturnin Okabé et Philippe Mvouo. Tous, sont naturellement dans mes pensées, pour les avoir côtoyés et échangé souvent, fraternellement, avec chacun d'eux, sur entre autres, les affaires du pays. Je voudrais, à travers ces lignes, rendre hommage à Georgine Lutayi-Kanza, première femme nommée commissaire politique et commissaire d'Etat (ministre), dans l'ex-Zaïre, comme chez nous, au Congo-Brazzaville, avec Emilie Manima.

J'ai rencontré Georgine Lutayi-Kanza, pour la première fois, en 1968, à Alger, au deuxième congrès de la panafricaine des femmes. Puis, nous nous sommes retrouvées à Dar Es Salaam, en juillet 1972, lors de la célébration du dixième anniversaire de notre organisation continentale. A cette occasion, je lui demandais d'organiser une rencontre des organisations des femmes d'Afrique centrale, en juillet 1973, à Kinshasa, en vue de la préparation du troisième congrès prévu en 1974, à Dakar.

J'appréciais sa disponibilité et la spontanéité avec laquelle elle accéda à mon projet. Ce fut une belle rencontre, même si, en conformité avec les principes ri-



Mme Georgine Lutayi Kanza.

goureux de l'organisation, je fus dans l'obligation de ne pas accrédi-ter la participation des femmes du F.l.n.a (Front national de libération de l'Angola) est un mouvement indépendantiste angolais fondé en 1956 par Holden Roberto.

J'avais gardé de très bons rapports fraternels avec Mme Georgine Lutayi-Kanza. Née en 1944, elle fut la première femme journaliste à évoluer dans la presse écrite. En 1971, elle avait même créé son propre journal, «Optique

Féminin», qui va changer de nom en 1972, pour devenir «Bibi», en raison de la politique de l'authenticité prônée par feu le Président Mobutu. Mme Georgine Lutayi-Kanza a commencé sa carrière politique, à l'âge de 23 ans, comme maire (bourgmestre) de la commune de la Gombe, avant sa promotion au gouvernement. Il y a quelques années, à la perte successive de ses fils, Michel et Olivier Tito, j'évoquais, dans mes messages de condoléances, son combat pour la cause de la femme africaine. Dernièrement, elle a subi la perte douloureuse de sa sœur cadette. Je n'ai pas manqué de lui témoigner l'expression de mon soutien moral et de mon estime. Les dirigeantes de la RD du Congo devraient lui rendre un hommage mérité, pour le rôle remarquable et déterminant qu'elle a joué dans la défense de la cause de la femme africaine sur le plan sous-régional et continental, avec opiniâtreté et ferveur. Que son âme repose en paix!

Ida Victorine NGAMPOLO
Ancienne membre de l'Organisation Panafricaine des Femmes

C.n.t.r

Joseph Mana Fouafoua appelle au soutien des partenaires financiers

La C.n.t.r (Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques) tient, du mardi 17 février au jeudi 26 février 2026, sa 7^{ème} session ordinaire administrative et budgétaire au cours de laquelle les commissaires examinent les rapports d'activités, les états financiers, les perspectives budgétaires pour 2026 ainsi que les rapports issus des missions techniques, notamment sur les comptes spéciaux du trésor, la gestion des recettes des passeports et l'évolution de la société E²c (Énergie électrique du Congo).

La cérémonie d'ouverture de la 7^{ème} session de la C.n.t.r s'est déroulée mardi 17 février 2026 lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel Michael's à Brazzaville, sous le patronage de Joseph Mana Fouafoua, président de la C.n.t.r, en présence des deux membres du bureau, le vice-président Albert Ontsaka et le rapporteur trésorier Alphonse Oko, des commissaires, des représentants du Ministère de l'économie et du plan, du P.n.u.d (Programme des Nations unies pour le développement), de la H.a.l.c (Haute autorité de lutte contre la corruption), etc. Deux allocutions y ont été prononcées. Dans son mot liminaire, Alphonse Oko a insisté sur la nécessité de renforcer l'impact des recommandations issues des



Joseph Mana Fouafoua (au milieu).

enquêtes. «Nos investigations débouchent sur des recommandations, mais certaines tombent dans l'oubli. Nous devons résister aux pressions, d'où qu'elles viennent, et préserver notre champ d'investigation», a-t-il déclaré. Ouvrant les travaux, Joseph Mana Fouafoua a rappelé

que la session se tient dans «un contexte financier, économique et politique particulier», marqué par l'adoption du budget 2026 qui «n'aura pas permis d'augmenter la dotation annuelle allouée à la C.n.t.r», et par la préparation de l'élection présidentielle. Il a rappelé que «plusieurs missions et audits menés

en 2025 notamment sur les comptes spéciaux du trésor, les virements aux opérateurs économiques de la Zone Cemar (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), la gestion des recettes des passeports, le Centre national de transfusion sanguine et la redevance audiovisuelle (Rav) ont abouti à des recommandations qui seront publiées après validation».

Joseph Mana Fouafoua a déploré «la faible mobilisation de la subvention de l'État pour 2024 et 2025, qui a limité l'action de la C.n.t.r. Il a lancé, pour cela, «un vibrant appel aux partenaires financiers», pour soutenir l'institution.

Signalons que les travaux de cette 7^{ème} session devraient déboucher sur l'adoption des principaux rapports et orientations stratégiques pour l'année 2026, dans un contexte où la gestion des finances publiques reste au cœur des préoccupations nationales.

Roland KOULOUNGOU

Alain Akouala-Atipault

Hommage à Firmin Ayessa, un homme qui a fait bifurquer le cours de ma petite vie

C'est au mois de février 2002, il y a exactement 24 ans, que je recevais un coup de fil imprévu de Firmin Ayessa, qui m'annonçait que j'étais attendu de toute urgence au siège du Parti congolais du travail, à Mpila (Brazzaville). Très surpris par cette «convocation» et étant relativement inquiet, car à l'époque, j'intervenais régulièrement dans des débats très passionnés sur les antennes des médias nationaux et internationaux, pour donner mon opinion sur des sujets brûlants qui concernaient la vie post-conflit de notre pays, je demandais, par mesure de précaution, à un ami d'enfance, de m'accompagner à Mpila, craignant de possibles admonestations de la part de la direction politique du parti.



Denis Sassou-Nguesso, Firmin Ayessa et Alain Akouala-Atipault.

En entrant dans le temple du parti politique le plus important de l'histoire politique de notre pays, je suis reçu par le directeur du cabinet du secrétaire général du P.c.t. Mon rythme cardiaque s'accéléra. Dans un échange à bâton rompu, il me posa de multiples questions sur les différents courants de la gauche politique française. Ce qui me détendit quelque peu. C'était un homme pétri d'une culture politique hors pair. Des hommes de son calibre nous font défaut aujourd'hui. Quelques minutes après, arriva Firmin Ayessa, qui me lança avec son sourire habituel: «Alino, petit! Le vieux ne t'a pas encore reçu? Attends!».

Dix minutes plus tard, je vis apparaître le camarade Ambroise Édouard Noumazalay, une légende politique pour ceux de ma génération. Mon cœur battait la chamade. Très charismatique, vêtu d'un costume style britannique marron caramel foncé, avec une chemise bleue de France, sans cravate, chaussé d'une paire de chaussures anglaises dont je ne citerai pas la marque.

Avec sa voix de croqueur, il dit en me regardant avec un léger sourire: «C'est bien lui...». Il m'invita dans la salle de réunion. Je les suivais en me disant intérieurement que j'allais me faire tirer les oreilles. Il me demanda de m'asseoir, puis me dit calmement: «Il y a la mise en place de la direction de campagne du candidat Denis Sassou Nguesso, avec comme directeur national de campagne Isidore Mvouba, premier directeur national de campagne adjoint Firmin Ayessa. Nous souhaitons que tu sois le deuxième directeur national de campagne adjoint, chargé de la communication et porte-parole du candidat».

Pris de frayer, je déclinai cette proposition, en affirmant que je n'étais pas un homme politique. Je n'étais qu'un jeune congolais, qui avait créé, cinq ans auparavant, son entreprise, détruite pendant la guerre civile. J'avais repris mon activité professionnelle comme consultant en communication de la S.n.p.c et du Comité de privatisation des entreprises publiques. Face à son instance presque paternelle, car il avait connu mon défunt père, Maurice Akouala, je donnais finalement mon accord.

Conscient de l'immensité de la tâche et de la responsabilité que cela impliquait, je me suis permis de dire au secrétaire général du P.c.t: «Je ne connais rien en politique. Mais, je suis plein d'énergie. Que l'on aime ou pas le Président Denis Sassou-Nguesso, c'est avec lui que nous devons reconstruire notre pays et procéder à la refondation de la Nation congolaise. Je compte sur mes grands frères, Isidore Mvouba et Firmin Ayessa, pour m'encadrer».

C'est ainsi que je vécus au siège actuel de la Fondation Congo Assistance, où se trouvait la direction de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso, une séquence la plus extraordinaire du début de mon petit itinéraire politique. Quelques mois plus tard, quand je fis, contre toute attente, mon entrée au gouvernement, Firmin Ayessa m'installa dans son bureau à la fin de la réunion du premier conseil des ministres, afin que je puisse rédiger mon premier compte-rendu.

«Va et repose en paix, cher grand frère! Avec toute mon éternelle reconnaissance!»

Alain AKOUALA ATIPAULT

R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme)

A Dolisie, on discute sur l'amélioration de la gouvernance forestière au Niari

Renforcer l'inclusion, la transparence et la redevabilité dans la gouvernance forestière dans le Département du Niari. Cette problématique est au menu des échanges qui ont lieu du 15 au 18 février 2026, à Dolisie, entre la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme), représentée par une délégation conduite par son coordonnateur national, Christian Mounzé, et les institutions impliquées dans le secteur forestier, notamment les directions départementales de l'économie forestière, de l'environnement, de l'agriculture et de l'aménagement du territoire et les médias communautaires.

C'est par un communiqué de presse, publié le 14 février dernier, que la R.p.d.h a annoncé cette nouvelle. La mission aura pour objectif essentiel de «promouvoir une gouvernance forestière inclusive, transparente et responsable dans le Niari, à travers le renforcement du dialogue, le partage d'information et le travail en réseau, pour documenter et mener un plaidoyer sur les cas d'illégalités forestières et de violations des droits des communautés locales».

Cet objectif est en lien avec la situation qui prévaut dans ce département situé en plein cœur du dense et luxuriant massif forestier du Chaillu. En effet, explique le communiqué de presse, «le département dispose d'un potentiel forestier estimé à 1,79 million d'hectares, soit 69% de la superficie totale du département. À cet égard, les communautés locales et popula-



Christian Mounzé, coordonnateur de la R.p.d.h

tions autochtones (C.I.p.a) du Niari devraient pouvoir jouir de l'exploitation de leurs ressources forestières». Pourtant, la réalité est tout autre. Tant les C.I.p.a du Niari, comme celles d'autres départements, ne jouissent pas de l'exploitation de leurs ressources forestières. La R.p.d.h pointe plusieurs facteurs dont la faible applica-

tion des textes, notamment la loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier. Cette faible application liée en grande partie à l'ignorance des textes, la corruption et le trafic d'influence.

«Dans ce sens, la R.p.d.h devrait identifier les différents défis qui mine la gouvernance dans le département et discuter avec les interlocuteurs des

approches consensuelles de solution aux défis, de façon que la gouvernance forestière soit davantage participative et inclusive et bénéfique, pour les communautés locales et populations autochtones», explique le communiqué de presse.

La mission Sous la conduite de Christian Mounzé, la concertation précède ainsi les sensibilisations et les formations que l'O.n.g devrait administrer aux C.I.p.a sous peu, dans le cadre du Projet «construire des coalitions entre les pays producteurs et consommateurs, afin de renforcer la gouvernance forestière par le biais de la sensibilisation, du suivi, de la réforme juridique et d'un engagement stratégique avec les cadres commerciaux et réglementaires européens». «Ce projet est exécuté par la R.p.d.h, dans le contexte de la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme «forêt, gouvernance, marché et climat» (F.g.m.c 2) qui bénéficie d'un appui technique de l'O.n.g européenne Fern et du soutien financier du Ministère britannique des affaires étrangères», renseigne encore le communiqué de presse.

John NDINGA NGOMA

C.a.d (Centre d'actions pour le développement)

Les réfugiés africains sensibilisés sur leurs droits en République du Congo

Le C.a.d (Centre d'actions pour le développement) a organisé, du mardi 10 au mercredi 11 février 2026, à Brazzaville, un atelier de renforcement des capacités à l'attention de la communauté des réfugiés vivant en République du Congo. L'initiative a rassemblé 70 membres, dont 36 femmes, issus de six communautés expatriées: centrafricaine; rwandaise; tchadienne; angolaise; burundaise et congolaise (RD Congo). Coordonné par Guerschom Gobouang et Monica Ngalula, responsables de programmes, l'atelier a eu pour objectif de sensibiliser les réfugiés sur leurs droits fondamentaux, les recours possibles en cas de violation et l'identification des difficultés rencontrées par les réfugiés au quotidien.

Au programme: les droits humains; le droit à la nationalité; l'accès à la justice et la prévention des violences basées sur le genre, conformément aux lois et conventions internationales telles que la D.u.d.h (Déclaration universelle des droits de l'homme), la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, le Protocole de 1967, la Convention de l'O.u.a de 1969 ainsi que la loi n°41-2021 du 29 septembre 2021 fixant le droit d'asile et le statut de réfugié au Congo. Au cours de l'atelier, de nombreux participants ont exprimé leur frustration face à la discrimination et au non-respect de leurs droits, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice. «Les réfugiés sont



En atelier, la participation des réfugiés était active.

des personnes vulnérables», a rappelé Guerschom Gobouang. «La République du Congo entend être une terre d'accueil où ils peuvent connaître leurs droits et les recours possibles en cas de violation. Notre mission est d'accompagner les victimes et de promouvoir des

réformes durables», a-t-il poursuivi. Les participants ont salué cette initiative. «Notre motivation première était l'intérêt porté à la thématique de la justice. Beaucoup d'entre nous ignoraient vers quelles instances se tourner en cas de violation de nos droits.

Cet atelier nous a permis de mieux comprendre nos droits et nos devoirs», a confié Mokwa Yves, représentant la communauté de la RD Congo. Pour Simanda Guillaïne Vasty, réfugiée centrafricaine, cette rencontre a été une lueur d'espoir: «Victime du non-respect de mes droits, cet atelier m'a redonné confiance. Nous appelons l'État congolais à constater les discriminations dont nous sommes victimes et à veiller à l'application effective de la loi».

D'autres ateliers, notamment avec «les officiers de police judiciaire sont prévus pour renforcer l'accès à la justice et la prévention des violations», a précisé Guerschom Gobouang. Avec cette démarche, le C.a.d espère contribuer à la construction d'un Congo plus juste et équitable pour tous, où les réfugiés ne sont plus des oubliés du système, mais des acteurs pleinement informés de leurs droits.

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU

Journée mondiale de la justice sociale

Le C.a.d plaide pour la convergence des luttes sociales

Le 20 février de chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée mondiale de la justice sociale, proclamée le 26 novembre 2007, par l'Assemblée générale des Nations unies, qui considère que le développement social et la justice sociale sont indispensables à l'établissement et au maintien de la paix et de la sécurité entre les Nations et en leur propre sein. Cette année, cette journée a été célébrée sous le thème: «Engagement renouvelé en faveur du développement social et de la justice sociale». À cette occasion, le C.a.d (Centre d'actions pour le développement) a organisé, vendredi 20 février 2026, à Brazzaville, un forum axé sur la démocratie et l'État de droit au Congo.

Coordonné par Guerschom Gobouang, responsable programme, campagne et plaidoyer au C.a.d, le forum a mis l'accent sur la nécessité d'unir les forces sociales. Ainsi, syndicalistes, étudiants, travailleurs, retraités et acteurs de la société civile ont répondu présents à cette rencontre qui se voulait un espace d'échanges et de réflexion sur les défis sociaux majeurs du pays. L'objectif est de dépasser les revendications isolées, pour construire un front commun capable de porter efficacement les aspirations citoyennes dans le pays. «Les acteurs de terrain engagés dans la défense des droits des Congolais



Photo de famille à l'issue de la rencontre.

doivent se retrouver, dialoguer et définir un agenda commun d'actions», a déclaré Guerschom Gobouang. Selon lui, les luttes sociales perdent en efficacité, lorsqu'elles sont fragmentées. «Il ne s'agit plus

d'avoir d'un côté, le syndicat universitaire réclamant seul ses rémunérations, et de l'autre, le syndicat du C.h.u manifestant isolément pour de meilleures conditions de travail. Il faut fédérer les organisations de



Une vue des participants pendant les travaux.

la société civile, les mouvements citoyens et les structures de défense des droits humains autour des revendications sociales», a-t-il insisté. Pour les organisateurs, seule une mobilisation collective, solidaire et structurée permettra de construire «un Congo plus juste, démocratique et solidaire».

Les discussions ont également porté sur la protection des droits fondamentaux, en particulier le droit à la vie. Au-delà des questions sécuritaires, le forum a mis en lumière les difficultés sociales persistantes: chô-

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

A en croire nos amis communs Itoua, Mboun-gou, Tati et Yakamambu, la gent intellectuelle ne lirait pas. A cette allure, elle sombrerait inéluctablement dans l'illettrisme. C'est-à-dire que certains intellectuels feraient, si on n'y prend pas garde, partie de la classe de ces personnes qui, selon le dictionnaire, ayant appris à lire et à écrire, n'en maîtrisent pas la pratique. Parce qu'ils ne liraient pas ou ne liraient plus du tout. L'autre jour, Yakamambu, effronté et toujours égal à lui-même, a abordé quelques-uns friands de rumeurs et de fake-news, sirotant de la bière au nganda «Bois sans soif». Eux qui n'achètent ni un journal, ni un livre. Pour les inciter à faire dorénavant de la lecture, leur tasse de café, il leur a lu cette histoire que nous avons lue au C.m.2, il y a belle lurette: «Voici ce qui se serait passé entre deux hommes dont l'un savait lire et l'autre ne savait pas:

- «Que regardes-tu dans ce papier? Demandait l'ignorant.

- Oh! Si tu savais! Répondit le lecteur, comme cela est amusant! Il y a là des personnes qui parlent; on entend avec les yeux».

La définition n'était pas mauvaise. Beaucoup de personnes pourraient s'en faire honneur.

...Un livre est une voix qu'on entend, une voix qui vous parle; c'est la pensée vivante d'une personne séparée de nous par l'espace ou le temps; c'est une âme. Les livres réunis dans une bibliothèque, si nous les voyions avec les yeux de l'esprit, représenteraient, pour nous, les grandes intelligences de tous les pays et de tous les siècles qui sont là pour nous parler, nous instruire et nous consoler. C'est là, remarquez-le bien, la seule chose qui dure: les hommes passent, les monuments tombent en ruines. Ce qui reste, ce qui survit, c'est la pensée humaine».

De son côté, le Pape Jean XXIII a affirmé: «Tout homme doit lire autant qu'il respire». Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt.

Diag-Lemba.

libertés fondamentales, notamment la liberté de manifestation, sont garanties», a rappelé le coordonnateur du forum. L'organisation entend ainsi poursuivre son travail de mise en réseau des structures citoyennes, afin de transformer les revendications sectorielles en un agenda collectif porté auprès des autorités, à travers des actions de plaidoyer. Un appel particulier a été lancé à la jeunesse, invitée à s'impliquer activement dans la construction d'un espace démocratique ouvert et participatif. À travers ce forum, le Centre d'actions pour le développement espère poser les bases d'une dynamique de rassemblement des forces sociales, capable de faire émerger des réponses concrètes aux attentes sociales et de contribuer à l'édification d'un État de droit plus inclusif au Congo.

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU

Témoignage

Deux vertus ont caractérisé la vie d'Emilie Manima, première femme ministre au Congo

Décédée le 11 février 2026, à l'âge de 89 ans, à Brazzaville, Mme Emilie Manima, sage-femme de profession, a marqué l'histoire politique de notre pays, en étant la première femme membre du gouvernement. Elle fut nommée en effet, le 9 janvier 1975, par le Président Marien Ngouabi, comme ministre des affaires sociales. Le 11 mars 1978, elle est nommée, par le Comité militaire du parti (C.m.p), comme directrice de santé maternelle et infantile, de l'éducation pour la santé.

Parler d'un être cher qui nous a quittés, qui est parti, c'est exprimer ce qu'il nous a inspiré. Personnellement, Mme Emilie Manima m'a inspiré, de son vivant, deux vertus: la première vertu est l'amour, cet amour qu'elle avait pour les gens et qu'elle savait transmettre et cultiver autour d'elle; cet amour que nous avions pour elle et qui lui permettait de créer et d'entretenir le lien, en dépit de la distance ou des années qui passent; cet amour qui lui a permis de semer le bonheur dans nos cœurs. La deuxième vertu est l'humilité; cette vertu qui, aujourd'hui, ne jouit pas d'une

grande estime, mais que Mme Emilie Manima possédait en elle et dont elle a fait montre partout. Elle appliquait à la lettre cette pensée de Charles de Foucauld: «*Que ceux qui sont les premiers se tiennent toujours, par l'humilité et la disposition d'esprit, à la dernière place, en sentiment de descente et de service*». Un adage dit: «*Partir, c'est mourir un peu et mourir, c'est partir définitivement*». Même si la mort se mérite, celle de Mme Emilie Manima ne l'est pas; elle est arrivée trop tôt. Ainsi, parler d'un être cher qui nous a quittés, qui est donc parti définitivement, c'est à la fois

un moment douloureux, en pensant à ce qui ne sera plus, et un moment d'émotion, en pensant à tout ce qui a été entre nous. Parler d'un être cher qui nous a quittés, c'est aussi entretenir son souvenir:

- le souvenir de son humanité et de sa bienveillance;
- le souvenir de son attention aux autres, de son altruisme pour les autres et de son intérêt sincère pour les autres;
- le souvenir de sa générosité, de son intégrité, de son intelligence et de sa capacité à se réinventer;
- le souvenir de son talent à créer le lien et à le maintenir;



Par Dieudonné Antoine-Ganga, ancien ministre, écrivain.

- le souvenir de son rire, de ses blagues, de son sourire à la fois tendre, doux et sincère. Parler, enfin, d'un être cher qui nous a quittés, c'est surtout, en dépit de notre chagrin, de notre tristesse, de notre douleur, la plus belle manière de lui exprimer notre amour et de lui dire qu'à travers nous, elle continuera d'exister. Les

grandes douleurs, ne sont-elles pas muettes? «*Oui, notre très chère maman Emilie Manima, tu continueras d'exister. Car, comme pour paraphraser Charles Péguy, je te dis que: «La mort n'est rien. Tu es seulement passée dans la pièce d'à côté. Nous continuerons à rire de ce qui nous faisait rire ensemble. Nous penserons toujours à*

toi; nous prierons pour toi. Nous prononcerons toujours ton nom, partout, comme il a toujours été, sans emphase d'aucune sorte, sans une trace d'ombre. La vie signifie ce qu'elle a toujours été. Le fil n'est pas coupé. Pourquoi serais-tu hors de nos pensées, simplement parce que tu es hors de notre vue? Non, tu n'es pas loin; tu es juste de l'autre côté du chemin». Maman Emilie Manima, tu nous avais dit, un jour, que tu n'aimais pas les coups d'encensoir. Cela faisait mal à la tête. Mais tu ne peux nous empêcher, en ces jours où Dieu t'a rappelée à Lui, que nous, tes enfants, tes parents et tes amis, nous t'encensons en reconnaissant et en célébrant en toi, la première Congolaise Ministre dans notre pays, la très grande fonctionnaire dévouée qui nous as quittés trop tôt, bien trop vite; mais ta mémoire restera gravée dans nos cœurs et dans ceux de tous tes amis. Au revoir, notre très chère sœur et maman Emilie Manima. De là où tu es, continue à semer l'amour dans nos cœurs et à nous aider par tes prières. Repose en paix! Que la terre te soit légère!».

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Félix Giresse Mabiala

Vers la tenue de la deuxième édition de la Conférence entrepreneuriale

Dans un entretien que nous avons eu avec lui, le mercredi 18 février 2026, à Brazzaville, Félix Giresse Mabiala, président fondateur en 2018 de l'A.j.e.c.e.e internationale (Association des jeunes et étudiants congolais pour l'esprit d'entrepreneuriat), défend une vision structurée de l'entrepreneuriat et appelle à faire de la jeunesse congolaise le moteur de la transformation économique nationale. Après la première édition de la Rencontre des jeunes entrepreneurs d'Afrique (18-20 décembre 2025) avec comme parrain Alain Akouala-Atipault, et celle de la Conférence entrepreneuriale (17 janvier 2026), une deuxième édition est prévue le 28 février 2026, à Brazzaville, au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza.

Former, structurer et connecter les jeunes entrepreneurs: tel est l'ambition portée par Félix Giresse Mabiala à travers les grandes rencontres organisées depuis décembre 2025. Pour lui, «il ne suffit plus d'inspirer; il faut organiser, connecter et accompagner». Ces événements visent à créer un cadre d'échanges entre entrepreneurs, institutions et partenaires financiers, tout en favorisant la formalisation des projets et l'accès à un accompagnement technique structuré. Face au chômage persistant et à la précarité des jeunes, il estime que l'entrepreneuriat doit devenir «une alternative crédible à la dépendance à l'emploi public» et un levier de souveraineté économique. Interrogé sur l'environnement entrepreneurial congolais, il



Félix Giresse Mabiala à la première édition de la Conférence entrepreneuriale.

parle d'un climat «prometteur, mais exigeant». Si la volonté d'entreprendre progresse chez les jeunes, plusieurs obstacles persistent: accès limité au financement; manque de formation pratique; lourdeurs administratives et absence d'accompagnement

continu. «Le défi n'est pas seulement de créer, mais de pérenniser», souligne-t-il, tout en appelant à des politiques publiques plus opérationnelles et adaptées aux réalités locales, pour soutenir l'entrepreneuriat au niveau des jeunes.

Félix Giresse Mabiala affirme que malgré les contraintes, les opportunités restent nombreuses, notamment dans la transformation agricole, l'agro-industrie, les services numériques ou encore la formation professionnelle. Selon lui, «chaque difficulté peut devenir une idée d'entreprise». À la jeunesse congolaise, il adresse un message clair: commencer avec les moyens disponibles; se former; faire preuve de discipline et de persévérance. «L'avenir du Congo ne se décrète pas, il se construit», affirme-t-il. Entrepreneur, formateur et coach, originaire de Madingou, dans le Département de la Bouenza, Félix Giresse Mabiala dirige l'A.j.e.c.e.e internationale une association qui regroupe, aujourd'hui, plus de 800 membres engagés dans la promotion de la culture entrepreneuriale au Congo. Espérons que la deuxième édition de la Conférence entrepreneuriale va attirer encore plus de jeunes aspirant à l'entrepreneuriat.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

REMERCIEMENTS



Le Capitaine Jovial Mbossa remercie les parents, amis et connaissances, les membres de l'A.C.O (Association Culturelle Otweré), section Alima-Nkéni/Cuvette, les amis et connaissances, pour leur soutien multiforme, lors du décès de sa mère, Mme Germaine AKOLI-IBARA, survenu le 11 février 2026, à Oyo (Cuvette) et inhumé le samedi 21 février 2026, au Village Otali, dans le District d'Ollombo.

«Dieu a donné; Dieu a repris. Que son nom soit glorifié!».

Repose en paix Maman!

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 05 543 82 76 / 06.662 37 39

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim: Hervé EKIRONO
Tel : 06 879 50 69 / 05 554 40 99

Directeur commercial & Relations publiques:

Rigobert MOBOLAS : 06 626 89 15

Rédacteur en Chef: Chrysostome FOUCK ZONZKA
Tel : 06 986 56 52 / 05 568 54 47

Secrétaire de rédaction: Roland KOULOOUNGOU
Tel : 06 838 30 04 / 05 055 24 71

Rédaction

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU: 06 641 56 96

Martin BALOUATA-MALEKA : 05.500 77 82

Urbain Nzabani; Jean-Clotaire DIATOU

Joseph MWISSI NKIENI

Siege de la Rédaction: Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire:

Marcel BITADI. Tel : 05.557.78.71

Mise en pages : TORNADE

De la politique du récit à la politique de la preuve: la souveraineté se mesure désormais en données

En 2026, la compétition politique a changé de nature. Elle ne se joue plus seulement sur la force d'un récit, l'autorité d'un parcours ou l'épaisseur d'un symbole. Elle se joue sur une capacité devenue décisive: rendre la gouvernance vérifiable. La scène internationale en donne une illustration saisissante. Quand un gouvernement réunit plusieurs ministres autour du numérique, déroule un bilan, aligne des montants, des jalons et des volumes (agents formés, investissements sécurisés, projets labellisés, capacités de calcul, taux d'avancement), il ne fait pas qu'informer. Il installe une nouvelle norme politique: la légitimité par la preuve. Ce type de communication dit, en substance: «Nous ne demandons pas la confiance; nous la documentons».

Face à cela, beaucoup de campagnes africaines -et le Congo n'est pas seul- continuent d'emprunter une grammaire plus classique: stabilité; souveraineté; autosuffisance; dignité; continuité. Ce sont des thèmes puissants. Mais le 21^{ème} siècle introduit une exigence qui les rend insuffisants: la traçabilité.

On peut proclamer l'autosuffisance alimentaire; on ne peut plus la laisser sans indicateurs publics. On peut promettre l'emploi des jeunes; on ne peut plus le maintenir dans le brouillard statistique. On peut parler de «souveraineté»; on ne peut plus ignorer la question: souveraineté sur quoi, la loi, l'énergie, la donnée, les infrastructures, les décisions automatisées? Ce glissement n'est pas esthétique.

Il est structurel. Car, la confiance ne se décrète plus; elle se fabrique. Et désormais, elle se fabrique dans trois couches qui s'emboîtent: budget ? données ? preuve.

La souveraineté commence avant l'action: elle commence dans l'étude

Dans le numérique, l'illusion la plus coûteuse est de croire que la souveraineté se gagne au moment de l'exécution. La souveraineté commence en amont, quand on définit les hypothèses, les scénarios, les architectures et les modèles de gouvernance. Celui qui maîtrise l'étude préalable maîtrise déjà une part de l'avenir: dépendances technologiques, choix de standards, modèles contractuels,



Nkounbi-Samba sur la cybersécurité.

capacité d'audit, maîtrise des données. C'est pourquoi la question n'est pas de savoir si un État travaille avec des partenaires. Tous les États le font. La question est: qui détient l'intelligence stratégique et la capacité à la capitaliser? Sans souveraineté cognitive, la souveraineté technique devient un décor.

Autosuffisance alimentaire: thème majeur, mais test impitoyable de preuve

L'agriculture est le terrain où le «numérique de confiance» devient concret. Car, l'autosuffisance alimentaire n'est pas une posture: c'est

un système. Elle exige de rendre visibles des éléments simples mais déterminants: rendements par filière; prix bord champ; accès aux intrants; stockage; logistique; irrigation; assurances; financement; extension agricole; accès aux marchés. Et, aujourd'hui, ces leviers sont indissociables de la donnée: données climatiques; cartographie des sols; traçabilité; subventions ciblées; services mobiles; plateformes de débouchés.

Annoncer une ambition d'autosuffisance en 2026 sans feuille de route explicite pour l'accompagnement des agriculteurs, c'est prendre un risque politique immédiat:

transformer un enjeu vital en symbole électoral. Or, le symbole n'améliore ni les rendements, ni les revenus, ni la résilience climatique. Ce qui améliore, c'est la capacité de l'État à piloter et donc à mesurer.

Numérique de confiance: la nouvelle colonne vertébrale de l'État stratège

Le numérique de confiance n'est pas «faire du digital». C'est construire l'État comme un système vivant, pilotable, auditable, transmissible. Cela signifie:

- un cadre de données (qualité, propriété, protection, audit);
 - des capacités publiques (compétences, architecture, cybersécurité);
 - des services qui réduisent la friction citoyenne (identité, paiements, accès aux droits);
 - et surtout des tableaux de bord publiés: objectifs, budgets, avancement, impacts.
- Sans cela, l'État devient une juxtaposition de projets. Avec cela, l'État devient une machine de transformation au service des peuples et capable de préserver la planète, car la planification écologique dépend autant de la donnée que de la volonté.

Le prix à payer: la fin de l'ambiguïté

La gouvernance par la preuve a un coût. Elle oblige à dire des choses que les campagnes évitent:

- quels objectifs précis à 12, 24, 36 mois?
- quels budgets et quelles sources de financement?
- quels indicateurs publics?
- quelles institutions responsables?
- quels mécanismes d'audit indépendant?
- quelle trajectoire de transfert vers la jeunesse?

Ce prix est politique: on ne peut plus se cacher derrière l'intention. Mais, c'est précisément ce prix qui restaure la confiance. Et c'est là que se joue, désormais, la différence entre un programme et un système. En 2026, la question n'est donc plus seulement «qui gouvernera?». Elle est: qui peut gouverner de façon vérifiable? Qui peut faire de la souveraineté une réalité mesurable et non un mot? Qui peut démontrer, non seulement annoncer, que l'État sert mieux les peuples et protège mieux la planète? C'est cette exigence que pose «Gouverner par la preuve». Non comme un slogan, mais comme une nouvelle hygiène démocratique.

Chrysostome NKOUNBI SAMBA

- Diplômé MBA en management de la sécurité des données numériques;
- Expert international en cyber-sécurité;
- Président de la Plateforme Afrik@ Cybersecurite;
- Secrétaire général de la Fédération Africaine de cyber-sécurité;
- Auteur du recueil «L'Afrique face au défi de sa sécurité numérique» (France).

Les paradigmes de migration des institutions d'intégration d'Afrique centrale

Il est essentiellement question de comprendre comment les institutions sous-régionales, en Afrique centrale, évoluent et se transforment pour répondre aux besoins de la sous-région. Et l'histoire nous renseigne que ces mutations ne sont pas le fruit du hasard. Chaque fois, il y a une combinaison de crises, un changement de paradigmes politiques et, surtout, la nécessité de s'adapter à l'environnement international.

En effet, de 1959 à 2026, outre la période coloniale, les paradigmes qui motivent les mutations successives tournent autour du décalage entre les ambitions de développement et les crises, suscitant un recommencement sur les bases solides, en évitant les erreurs du passé. Malheureusement, dans cette zone l'expérience semble se répéter et les causes semblent se succéder. La crise actuelle, au niveau de la Cematic (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), a tout l'air d'être une répétition ordinaire habituelle: la faiblesse de l'autorité de la commission face à la souveraineté des Etats.

De l'U.d.e à l'U.d.e.a.c

Créée par quatre Etats, le 23 juin 1959, à Brazzaville, l'Union douanière équato-

riale (U.d.e), qui a existé jusqu'en 1964, fut composée du Congo, du Gabon, de la Centrafrique et du Tchad. Elle visait le maintien de l'unité économique des Etats de l'Afrique équatoriale française (A.e.f). L'objectif majeur étant d'éviter la fragmentation des marchés nationaux. Pour ce faire, il fallait maintenir une libre circulation des marchandises et des capitaux. Le Cameroun, à cheval sous la double tutelle française et britannique, rallie l'U.d.e par une convention d'association, en 1961. Ainsi, avec son intégration, le bloc élargi sa base. Cependant, le fonctionnement de cette structure laissera transparaître une limite technique. Structure héritée de la colonisation, l'U.d.e est taxée d'être trop souple et limitée exclusivement à la gestion douanière. Après les indépendances, les pays membres avaient d'autres

défis: mettre en place une structure formelle politique souveraine qui ne devait plus se limiter aux tarifs, mais à une politique économique commune. C'est ainsi que naît l'Union douanière et économique d'Afrique centrale (U.d.e.a.c).

De l'Udeac à la Cematic

Elle remplace l'U.d.e, par le Traité de Brazzaville, le 8 décembre 1964. L'Udeac vise, entre autres, la mise en place d'une barrière douanière unique vis-à-vis des pays tiers; l'instauration d'un mécanisme de répartition des recettes douanières; le principe de la taxe unique, afin de compenser les pays moins industrialisés tels que la Centrafrique et le Tchad, et, enfin, la solidarité monétaire avec l'usage du franc Cfa géré par la Banque des Etats de l'Afrique centrale (B.e.a.c).



Le siège de la Cematic à Bangui.

Quatre ans après sa création, le bloc prend une dimension géographique plus importante, avec l'adhésion du seul pays hispanophone, en 1968: la Guinée Équatoriale. Là encore, l'Udeac, qui prend le relais en décembre 1964, connaîtra des crises et des limites qui le pousseront à une mue, en 1994.

En effet, en 1968, dans la quête de l'influence et de la consolidation des alliances stratégiques dans la sous-région, Mobutu Sesse Seko, Président du Zaïre, crée l'Union des Etats d'Afrique

centrale (U.e.a.c). L'échec de l'industrialisation du Tchad et de la Centrafrique via la taxe unique est perçu, par ces deux pays de l'intérieur, comme une injustice économique. Ce qui les incite à tenter l'expérience que leur propose Mobutu. Ainsi, les trois pays créeront l'U.e.a.c, en avril 1968, dans l'intention de contrebalancer le poids du Cameroun et du Gabon. Pourtant, très vite, le Président Jean-Bedel Bokassa fera marche arrière, pour rejoindre l'Udeac, en décembre 1968, donc huit mois après

l'avoir quitté. Le Tchad, quant à lui, ne regagnera la barque qu'en 1984. En réalité, craignant pour son influence, la France a dû manœuvrer pour maintenir sa zone d'influence. Les problèmes qui conduisent à la mutation de l'Udeac pour la Cematic sont nombreux et divers. On peut citer quelques-uns, notamment: l'inexistence du commerce intra-zone qui était pourtant la base de la création de l'Union en 1964; l'absence de sanctions contre les Etats indisciplinés, car chacun commerçait avec qui il voulait; les chocs économiques et monétaires des années 80-90 avec les incertitudes dues à la baisse des matières premières et l'endettement massif des Etats a conduit à une dévaluation du franc Cfa, en 1994; l'urgence de passer d'une intégration du commerce à une intégration de production; la pression des bailleurs de fonds et la mondialisation, enfin la quête de souveraineté et de crédibilité motiveront la migration vers une nouvelle réforme.

L'adhésion de la Guinée Equatoriale était déjà en soit un élément justifiant quelques réformes. Voilà autant d'éléments qui motivent le passage de l'Udeac qui était devenu une coquille vide, à la Cematic.

GUY PATRICK

Ancien élève de l'ENAM (A suivre)

Présidentielle 2026

Uphrem Dave Mafoula chez les agriculteurs et les artistes, pour les écouter

Candidat indépendant à l'élection présidentielle de mars 2026, Uphrem Dave Mafoula, président du parti L.s (Les souverainistes), situé à l'opposition, est sur le terrain, en cette période de pré-campagne électorale, pour rencontrer ses compatriotes dans différents secteurs d'activités, afin d'être à leur écoute. Ainsi, après sa visite, vendredi 13 février 2026, auprès des agriculteurs participant à la G.f.a.c (Grande foire agricole du Congo) à Bambou-Mingali, il s'est retrouvé, samedi 14 février, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, avec des artistes issus de divers horizons, pour recueillir leurs préoccupations et inspirer ainsi son projet de société.

Avant que la grande foire agricole ne ferme ses portes, lundi 16 février, un des candidats à l'élection présidentielle, Uphrem Dave Mafoula, a compté parmi ses visiteurs. Le candidat déclaré à la magistrature suprême a visité les stands, les uns après les autres, échangeant avec les agriculteurs qui lui ont présenté leurs doléances. Il a pris son temps pour cela. Un seul leitmotiv de son côté: créer une rupture avec la gouvernance actuelle déconnectée des réalités, selon lui, pour instaurer

une gouvernance qui accorde une place de choix à la participation citoyenne.

Le lendemain, samedi 14 février, il était à Bacongo pour écouter les artistes (musiciens, sculpteurs, peintres, slameurs, dessinateurs, etc), afin de poser les jalons d'un «nouveau pacte culturel». Il a tendu l'oreille à celles et ceux qu'il considère comme «le cœur battant de la culture congolaise». Parmi les participants, figuraient des artistes de renom comme Jessy B et Nix Ozay, aux côtés des talents de



Uphrem Dave Mafoula chez les artistes.

la danse, des arts plastiques, de la musique, du slam, etc. «Je sais combien, dans notre pays, les politiques ont parfois bridé votre talent. Pourtant, il est temps de libérer l'énergie de notre jeunesse», leur a-t-il lancé.

Se présentant comme un candidat de l'écoute et du dialogue, il a rappelé que son projet de société, préparé depuis

2022, se veut participatif. «Je parcours le pays pour comprendre les conditions de vie des Congolais. Aujourd'hui, je souhaite entendre les artistes, car vous êtes les meilleurs interprètes de notre identité», a-t-il affirmé.

Pour le président de L.s, la culture constitue un levier stratégique de cohésion nationale. «Là où le pouvoir a divisé, où



Pour Uphrem Dave Mafoula, la pré-campagne est consacrée à écouter ses compatriotes.

les appartenances ethniques ou la géographie nous ont opposés, la culture rassemble. La culture est le chemin vers l'unité», a-t-il insisté, soulignant qu'un pays ne vit pas seulement par ses infrastructures ou ses institutions, mais aussi par son imaginaire et ses récits.

Face au candidat, les artistes ont exprimé des préoccupations concrètes. Ils ont regretté l'insuffisance de la couverture médiatique consacrée aux réussites culturelles nationales, dénoncé la marginalisation des talents locaux et le manque de valorisation des centres et espaces culturels nationaux. Parmi les doléances, figurent également les difficultés d'obtention de pas-

seports et de visas pour des prestations à l'étranger, ainsi que l'absence de mécanismes structurés d'octroi de bourses destinées à soutenir la création et la formation artistique. Des interventions qui traduisent un sentiment partagé: celui d'un potentiel culturel riche, mais insuffisamment accompagné par les politiques publiques. À l'issue des échanges, plusieurs pistes de solutions ont été retenues. Selon le candidat, elles seront intégrées à son projet de société, en vue de l'élection présidentielle de mars 2026.

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU

Musique

Enfin, Kevin Mbouandé dans l'offensive avec la chanson «Tia na lia»

Leader de l'Orchestre Patrouille des stars, Kevin Mbouandé vient de remporter le prix de «La lumière du rayonnement de la rumba», aux Lumières du Congo, dans sa première édition du 8 février 2026. Certains titres de son dernier album, «Ligne rouge», publié en août 2025, commencent à émerger, à l'instar de «Tia na lia», qui est plus qu'une chanson, un poème musical.

Reconnu comme un écrivain de perles par la critique, l'album «Ligne rouge», que je qualifiais déjà d'ode à la rumba, dans l'article que je lui ai consacré dans l'édition n°304 du 4 septembre 2025 de L'Horizon Africain, souffre, visiblement, d'un déficit promotionnel. Il patine auprès du grand public. Heureusement, la chanson «Tia na lia» sort du lot.

Dixième titre d'un album qui en compte quatorze, «Tia na lia», chantée en lingala, langue par excellence de la «rumberos», son texte fait la part belle à la beauté. Ce qui en fait, de mon point de vue, le chef-d'œuvre de cet opus. Fabuleuse inspiration de son auteur, Ovy Feeling, le bassiste du groupe! Le clip est sorti le vendredi 6 février 2026. «Tia na lia», traduisible en français par «sers moi à manger», une métaphore, à coup sûr, naît d'une frustration sentimentale.

En effet, la chanson relate l'histoire d'un amour impossible, où les sentiments sont à sens unique, voire antagoniques. Pour le dire, Ovy Feeling choisit l'antithèse, figure de style d'opposition, par excellence, pour émouvoir son auditoire, qu'il veut subrep-



L'artiste Kévin Mbouandé

ticement embarquer dans son imaginaire. C'est aux aurores, dès la douzième seconde d'écoute de la chanson que tout se déclenche: «Awa o tié échangeur na autoroute ya bolingo, na se retrouver na sens interdit. Amour na za nanu na recto, mais pourquoi y'okomisi ngai na verso. Lobi o tiaki ngai na mokongo, lelo o décidé o tia ngai na libulu, Loboko oyo epesaki ngai fololo rose, lelo esimbeli ngai tramontina (machette)».

Traduction en français: «Tu as érigé un échangeur sur l'autoroute de notre amour, lequel m'a égaré dans un sens interdit. Mon amour, d'où vient-il que tu sois déjà au verso, pendant je suis encore au

recto? Hier, tu me portais au dos, aujourd'hui, tu as décidé de m'enterrer. La main qui m'offrirait des fleurs roses est aujourd'hui la même qui me menace, à coup de Tramontina (Machette)».

Plus tard, autour d'une minute douze secondes, la fresque s'enrichit de calembours, contrepèteries et divers jeux de mots: «Soldat a kangi moyibi, nde bolingo ekangi soldat; pasteur a teyi ba ndimi, mais bolingo éteyi pasteur; joueur a beti ndembo, nde bolingo ebéti joueur hé hé; awa opesi ngai mibeko, mais bolingo épési ngai mibeko».

Autant de tournures ludiques, pleines de charme, diffi-

lement décryptables, mais généreusement agréables à l'oreille! D'autant plus qu'elles sont sublimées par Kevin Mbouandé, le Métatron, l'une des plus belles voix de la musique congolaise. Il est relayé vers la fin, successivement, par deux jeunes talents, à la voix mélancolique: Trésor Mozer et Fermeture ya mbaté. Le plaisir de l'oreille appelle aussi l'excellence instrumentale qui est, ici, réglée comme sur du papier à musique. Campent, à la guitare solo, Dr Cousto, à l'accompagnement, Ovy Feeling, à la guitare basse, Roma bass, à la batterie, Ngama Loge, aux tumbas, Phare ya Mbonda, au piano, Dior Oppoma. Une architecture solide pour une œuvre qui aurait pu être parfaite, n'eussent été les dédicaces abusives.

Contrairement à une certaine opinion nostalgique, la chanson contemporaine peut être belle, compte-tenu des talents qui peuplent nos orchestres. Mais, la sculpture d'une belle œuvre artistique nécessite plus que le talent: du travail; de l'audace; de la passion vivace... Autant d'exigences qui ont forgé «Ligne rouge», cet album «slow food», dont les disc-jockeys devraient s'emparer pour «enjailler» les fêtes, bars-dancing, night-club et autres événements culturels ou festifs.

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur musical
(Paris, France).

Ministère en charge des sports

Réponse du berger à la bergère, après le point de presse de la Fécofoot



Des Diables-Rouges U17

Dans un communiqué publié à Brazzaville, mercredi 18 février 2026, sur sa page Facebook, le Ministère en charge des sports a réagi au point de presse de la Fécofoot (Fédération congolaise de football) au sujet de la non-participation des Diables-Rouges U17 au Tournoi de l'Uniffac à Kinshasa. Il accuse la Fécofoot de chercher «à saboter les efforts du gouvernement concernant la promotion du football congolais». Ci-après le communiqué de presse du Ministère en charge des sports, intitulé, «Le sabotage permanent».

«Le Ministère des sports a pris acte, avec consternation, des déclarations de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), lors de la conférence de presse tenue le lundi 16 février 2026, dans laquelle elle accuse le ministère d'avoir manqué à son devoir d'organiser la participation de l'équipe des U17 au championnat de l'Uniffac.

(Suite en page 12)

**Pour m'informer,
je fais confiance
à L'Horizon Africain.
Je m'abonne!**
Tél. 05 543.82.76 /
06 662.37.39
06 626 89 15

Tournoi de l'Uniffac à Kinshasa

Les regrets du Comité exécutif de la Fécofoot sur le sort des Diables-Rouges U17

Kinshasa, la capitale de la RD Congo, abrite, du mardi 17 février au lundi 2 mars 2026, le Tournoi U17 Zone Uniffac (Union des fédérations de football d'Afrique centrale). Qualificatif de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) U17 2026, ce tournoi rassemble les pays d'Afrique centrale. Mais le Congo, qui s'y préparait pourtant, y est finalement absent. Dans un point de presse fait lundi 16 février 2026, à son siège à Brazzaville, le Comité exécutif de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), par la voix de François Bikindou, président de la Commission médias et marketing, a donné les raisons qui ont provoqué la non-participation des Diables-Rouges U17 au Tournoi de l'Uniffac à Kinshasa.

«En l'absence d'un championnat national dont la principale cause est la fermeture des stades par le Ministère en charge des sports, il nous a paru problématique d'envisager toute participation à ce tournoi. En effet, sans championnat, il était impossible de procéder à une sélection digne de ce nom. De fait, interrogé lors de la dernière session du Comité exécutif de la Fécofoot, le sélectionneur national avait lui-même reconnu cette difficulté. Cependant, contre toute attente, le même sélectionneur a mis en place une équipe, en vue de participer à ce tournoi. Samedi dernier, 14 février 2026, le directeur général des sports nous a adressé un courrier à travers lequel il nous demandait de procéder à l'enregistrement des joueurs dans le C.m.s de la C.a.f, en y joignant les copies des passeports des 21



François Bikindou, président de la Commission médias et marketing du Comité exécutif de la Fécofoot.

joueurs retenus. Il convient de noter que ce courrier nous est parvenu après la fermeture, le 10 février 2026, à minuit, heure du Caire, du système d'enregistrement des joueurs. Nous tenons à relever aussi que, hormis cette fermeture, il nous aurait été impossible de procéder à l'enregistrement des joueurs, à cause de

l'absence des documents suivants: précompétition médical assesment (P.c.m.a) plus les formulaires; photo format identité de chaque joueur; licence locale du joueur; déclaration de consentement au test P.c.r; déclaration de consentement au test anti-dopage; pré-test de l'imagerie à résonnance médicale (I.r.m)

pour le contrôle d'âge; assurance; dossier du joueur par poste; qualification du staff technique selon les normes de la C.a.f.

Autres difficultés non moins importantes qui auraient compromis notre participation à ce tournoi: sur les 21 joueurs sélectionnés, 5 ont présenté des renseignements contradictoires entre les indications contenues dans le passeport et les données enregistrées dans Fifa connect et 12 ne sont pas du tout enregistrés dans le système Fifa connect. Seuls 4 joueurs auraient pu être éligibles à cette liste.

Le Comité exécutif de la Fécofoot regrette vivement cette non-participation de nos Diables-Rouges U17 à ce tournoi. Il saisit cette occasion pour exprimer son incompréhension de n'avoir pas été associé, en tant qu'organe technique, aux préparatifs administratifs de ce tournoi. Le Comité exécutif de la Fécofoot espère que cette défaillance procédurale permettra de tirer les leçons qui s'imposent, dans l'intérêt du football congolais et de tous ces jeunes qui ont choisi de faire carrière dans ce domaine».

(Suite de la page 11)

Par l'entremise de la Direction générale des sports, le ministère dénonce, avec véhémence, ces allégations infondées et tendancieuses, qui ne sont que le reflet d'une volonté manifeste de nuire à l'action du ministère, au mépris de l'intérêt supérieur de la Nation. Il est inadmissible que la Fécofoot, qui a pour mission de promouvoir le football congolais, se livre à de telles pratiques diffamatoires, au lieu de s'atteler à la tâche de redorer l'image de notre football national.

Nous rappelons que le ministère a, depuis des mois, déployé des efforts considérables pour permettre aux Diables-Rouges U17 de se préparer dans les meilleures conditions, pour ce championnat, en injectant des moyens financiers importants. Il est, donc, inconcevable que la Fécofoot puisse, aujourd'hui, prétendre que le ministère n'a pas tenu ses engagements.

À l'appui de nos dires, nous produisons le courrier numéro 1587/MJSECFQE-CAB du 24 juillet 2025, par lequel le ministre a donné son accord à la Fécofoot, pour engager les Diables-Rouges U17 au championnat de l'Uniffac, qualificatif de la Can U17 2026. Cet accord a été réitéré par le ministre dans sa communication du 26 novembre 2025, en réponse aux préoccupations formulées par la Fécofoot.

Il est évident que la Fécofoot cherche à saboter les efforts du gouvernement concernant la promotion du football congolais. Les différents courriers mis en ligne par la Fécofoot sont, pour la plupart, de nature diffamatoire et n'ont d'autre but que de salir l'image du ministère.

Le ministère, fidèle à sa mission, continue de rechercher des solutions, pour élever le niveau du football congolais, malgré les pratiques peu orthodoxes de la Fécofoot. Nous rappelons que le retrait d'une équipe engagée dans une compétition internationale ne peut se faire sans une concertation préalable entre le ministère et la fédération nationale. La Fécofoot a fait preuve d'un manque de patriotisme, en agissant de la sorte. Le directeur général des sports réitère son appel à la responsabilité et à la collaboration de tous les acteurs du football congolais, pour l'intérêt supérieur de notre pays et redorer l'image de notre football national».



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/001/2026/BCI/CG

La Banque Commerciale Internationale (BCI) lance un appel d'offres ouvert relatif au nettoyage et à l'assainissement de ses locaux.

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium de soumissionnaires).

Le dossier d'appel d'offres y afférent sera mis à disposition aux désireux soumissionnaires, sans frais, sur demande par mail adressé à :

appel-offres@bcicongo.com, à partir du lundi 23 Février 2026.

La date limite de dépôt des plis est fixée au Vendredi 27 Mars 2026, 15h30 minutes (Heure Locale en République du Congo)

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit déposer, contre décharge, leur offre à l'adresse de la banque indiquée ci-dessous,

- Soit l'envoyer par courrier postal avec accusé de réception à la même adresse.

BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI)
AVENUE AMILCAR
CABRAL B.P. 147 Brazzaville, République du Congo.
Pôle Ressources & Moyens
Service Achat (2ème étage)
Tél: +242 06 735 93 92 / 06 735 93 91

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission de leurs offres sont à la charge des candidats. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'encourt aucune responsabilité pour ces frais et ce, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le candidat pour tout aspect relatif à sa soumission.